



COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES
KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN

Commune d'Evere
Service de l'Urbanisme
Monsieur Ridouane Chahid
Bourgmestre f.f.
Square Hoedemaekers, 10
B - 1140 BRUXELLES

Bruxelles, le 15/03/2023

N/Réf. : EVR20056_705_PU
Gest. : MB
V/Réf. : ue/ji/2022-l61-10
Corr: Jakhian Isabelle
NOVA : 06/XFD/1859729

EVERE. Avenue Franz Guillaume, 45
(= partiellement en ZP du Cimetière de Bruxelles)
PERMIS D'URBANISME : mettre en conformité le changement de destination d'un commerce en extension d'un logement existant et les modifications de châssis en façade avant

Avis de la CRMS

Monsieur,

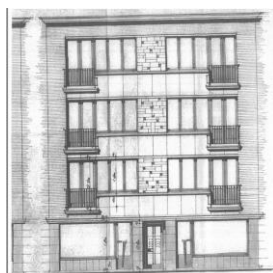
En réponse à votre courrier du 20/02/2023, reçu le 23/02/2023, nous vous communiquons l'avis émis par la CRMS en sa séance du 08/03/2023, concernant la demande sous rubrique.



@ brugis



Vue du bien. ©Google Street View
2022



Situation existante



Situation projetée

La modification des châssis du rez-de-chaussée n'aura pas d'incidences patrimoniales négatives sur les vues vers et depuis le site classé. Le changement de destination n'a pas d'impact d'un point de vue patrimonial.

La CRMS ne formule dès lors pas de remarques sur la demande.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.


A. AUTENNE
Secrétaire


J. FRISQUE
Président

c.c. : mherla@urban.brussels ; mkreutz@urban.brussels ; hlelievre@urban.brussels ; crms@urban.brussels ; urban_avis.advis@urban.brussels ; protection@urban.brussels ; lleirens@urban.brussels ; jjakhian@evere.brussels